Vol V MORINVILLE Alberta, 3 Avril, 1913 No. 5

LE PROGRES

M.-Eugene Chartier, Directeur "Aux Energiques l'Avenir"

Un des Bills passes par le Gouvernement Sifton

NOMBREUX sont les bills introduits et passés à la dernière session de la législature provinciale. Le plus important pour les fermiers est celui qui a trait aux contrats de ventes entre fermiers et marchands de m^{a}chines agricole. Sobre et limpide dans sa forme, le bill laisse entendre que daus cette region agricole du Dominion les fermiers doiveut avant tout être protégés. Il faut de la protection contre les trusts et leurs agents.

Én faisant rejeter la réciprocité en septembre 1911. les manufacturiers de l'est avaient en vue de faire triompher leurs ambitions personnelles au détriment de la masse, ouvriers et cultivateurs. Ils disaient que l'industrie canadienne mourait dans sa coquille si la réciprocité passait. C'était le moyen apparent le plus légitime pour défendre l'accumulation de leurs dollars. Au fond ils voulaient élever, à la frontiere sud du Canada une barrière infranchissable qui les mettrait à l'abri de l'industrie américaine, vendant meilleur marché qu'eux. Le but donc était de ne point avoir de concurrence et de continuer à accumuler.

Pour vendre leurs machines, les compagnies mirent sur la route une armée d'agents, tous faisant voir aux cultivateurs que leurs machines étaient en tout supérieures. C'est en vue de proteger les cultivateurs contre ces compagnies et leurs agents vautours que le gouvernement Sifton a instroduit le bill ici en question.

Ce bill dit en substance que toute compagni e est responsable et tenue d'avoir des machines telles que représentées par ses agents sous peine d'amende et de rembourser aux fermiers ce que ceux-ci auraient pu payer sur ces machines. En plus la compagnie incriminée devra payer ce que les fermiers pourraient perdre par le délai qu'occasionnerait une échange de machines. Cest la meilleure protection qu'un gouvernement pouvait accorder à la classe agricole.

On sait l'histoire actuelle-ou plutot maintenant passée sur la vente des instruments aratoires. Un agent arrive et vous dit que sa marchandise est faite de tels matériaux, qu'elle durera tant d'années.... Qu'arrive-t-il ? on est rendu au deuxième ou troisième paiement parfois et la machine est hors de service. La compagnie se protège par une hypothèque et le cultivateur doit acheter une nouvelle machine.

Mais dira-t-on les compagnies ne vendront que pour du comptant. Le gouvernement Sifton répond à l'objection par le bill Elevator Act Les directeurs des compagnies d'élévateurs seront chargés d'avancer l'argent nécessaire s'il y a besoin ou de vendre des machines au prix du gros.

En introduisant cette nouvelle loi, le gouvernement Sifton a compris qu'il était meilleur pour la Province de protéger les fermiers que les trusts. Reste à nous de ratifier la nouvelle loi par notre vote le 17 avril prochain.

Et dira-t-on encore : mais les conservateurs n'ont pas été contre cette mesurer La politique sans consultation au préalable a assagile le parti conservateur en ces derniers temps. Cependant que l'on se souvienne qu'à Red Deer il y a à peine quinze jours le leader des forces conservatrices Albertaines, ayant à ses cotés un ancien agent pour une compagnie de machines agricoles permettait à celui-ci de combattre le bill. Cet acte dit assez clairement que M. Michener est plutot l'ami du trust que l'ami du cultivateur, le veritable créateur de l'ouest canadien et de son admirable progrès.

re remarquer que la discution du bill de tribut naval coûte au pays plusieurs milliers de dollars par jour.

Mais, de notre côté, nous rappelons que chaque jour de discussion épargne au pays l'intérêt sur les $4,000 par jour.

Et notez qu'il s'agit de décider si le Canada restera une nation autonome dans l'empire. on deviendra simplement une colonie comme les îles de la Malaisie.

Victoire Assuree

De tous les coins de la province nous arrive l'encouragente assurance que le parti libéral aura une surprenante majorité le 17 avril. On parle même de plusieurs candidats conservateurs qui se présentent sachant d'avance qu'ils seront vaincus. Il y aura désormais le martyre de la candidature.

La mort nous enleve un de nos concitoyens des plus estimes.



M. ARTHUR LAMBERT

Décédé le 1er Avril 1913, à l'âge de 23 ans. 4 mois et 5 jours.

Un des plus brillants de nos concitoyens a payé son tribut à la mort et nous sommes peinés d'annoncer à nos lecteurs que l'ami de tous, L. F. A. Lambert est décédé cette semaine laissant une jeune veuve et deux petits enfants agés l'un de 16 mois et l'autre de 30 jours.

Jamais encore à notre connaissance la cruelle faucheuse a trappé si terriblement et ceux qui out pu admirer le bonheur de ce jeune foyer versent des larmes, en songeant à l'épouse adorée, aux chers petits orphelins et au brave citoyens qui vient de nous quitter.

Le défunt naquit à New Clasgow, comté de Terrebonne le 26 novembre 1889 et habitat Morinville depuis trois ans. M. Asthur Lambert était le fils de feu L. J. A. Lambert, ex-membre de St. Albert à l'Assemblée Législative des Territoires. Sa famille était venue dans l'Ouest depuis environ 10 ans.

Les funérailles eurent lieu jeudi, le trois au millieu d'un grand concours de parents et amis. Les porteurs étaient M. M. Nate Campbell, A. E. Gagnon, N. Meunier, J. A. Boiseau, E. Lajoie et T. Maisonneuve.

Il y avait à peu près cent personnes venant d'Edmonton et de St. Albert, et l'église se remplit comme le dimanche. On y remarquait aussi plusieurs membres du clergé entre autres : le R. P. Merer, O. M.I., le R. R. P. Hudon, S.J.M.M. les abbés J. A. Ouellette, M. Pilon etc. On saura l'estime dont jouissait le défunt en sachant que la banque Royale, les magasins, fermaient leur porte, en signe de sympathie et pour permettte à tons d'assister aux funérailles.

Nous prions la famille Lambert et Levasseur d'accepter nos sympathies les plus sincères.

.........Dedisti nobis Domine. eum jam ecce capis.

R. I P.

NOTES POLITIQUES

D'aucuns disent que les libéraux ont endetté la Province bien trop pour ses revenus. Quand l'on sait la dette de la Province, ce n'est pas avoir beaucoup confiance dans les richesses que nous avons quand nous savons par ailleurs que la seule ville d'Edmonton-point bien petit dans l'Alberta-a une dette de $12,259,000. et qu'au mois de mai prochain cette dette sera augmentée de un milion et demi et que la ville a autorisé de vendre des débentures pour dix millions.

Le Canadian Courrier clame toujours pour un compromis entre les ministériels et l,opposition. Nous en sommes pourvus que les 35 millions restent au Oanada.

Derriere le Trust

Personne ne le conteste tout citoyens de cette province a le droit et le devoir parfois de s'oucuper de la chose publique, sans excepter R. Bennett le fuyeux représentant de Calgary aux Communes. Mais quand ce même député minant un air doux en face des fermiers achète tous tes élévateurs du Sud, on est en mesure de se demander si Mr. Michener ne le répudiant pas n,est pas lui aussi en compagnie avec le duo Aitken-Bennett, les deux trustards de l,ouest.

Ce que ca coute

Les conservateurs si économes dans la distribution du patronage. comme on le sais, persistent à fai-

A TRAVERS LE CANADA

Une des plus riches femmes du monde, Mme. Babcock de New-York, vient de se fiancer a un athlete canadien de Brockville, Ont., M. Wm. Dowley.

La quarantaine imposée à Wetaskiwin pour cause de rougeole a été lévée.

Un religieux fanatique qui avait reçu la confirmation dans la religion anglicane l'année dernière, s'est coupe le poing à Lindsay, Ont.

Dans la crainte d'un nouveau cyclone pareil à celui a dévasté la ville, le 30 Juin dernier, de nombreux habitants de Régina se font assurer contre de pareils dommages.

Un riche fermier de Vermilion a été trouvé mort dans son lit jeudi dernier a l'hotel Cellier. Comme il était possesseur d'une somme d'argent assez importante, on craint uuelque crime et une enquête est ouverte.

Nous apprenons que l'ancien premier Ministre d'Alberta, l'Hon. A. C. Rutherford a offert sa candidature au parti conservateur a Strathcona. Celle-ci a été repoussé par un vote de 82 par H. C. Crawfort contre 27 seulement pour l'Hon Rutherford.

Prince Albert.—Cornelius Desrosiers est tombé du haut du pont sur la glace de la Saskatchewan. Il est peu probable qu'il survive.

Le C. P. R. vient de mettre de nouvelle équippe d'hommes à l'ouvrage pour redoubler sa voie entre Noose Jaw et Swift Current.

NOUVELLES D'EDMONTON

UN NOUVEL ASTRE

Est apparu samedi soir à Edmonton, visible seulement pour les canadiens qui se trouvaient assemblés à l'école séparée, 3ème rue sous la forme de : LE CLUB INDEPENDANT DES CANADIENS-FRANCAIS. avec motto : "Nous nons maintiendrons"

C'est avec enthousiasme que la NOMBREUSE assistance présente proclama la formation du club qui a pour but de réunir deux fois par semaine daus un but defensif et social tous ceux qui parlent la langue française. Les mobiles de la société ont été développés par MM. Gauthier, Biron Coté et Tremblay

Plus de 200 personnes, de celles qui comprennent mieux la nécessité pour tous les canadiens-français de se groupper, étaient présentes et ont demandé à l'unanimité qu'une séance soit annoncée pour le lundi 31. L'inpulsion a été si vive que cette seconde réunion comptait plus de 500 personnes.

On compte organiser deux soirées par semaines ou tous les parlants français pourront se rencontrer et se divertir soit par la musique, soit par des jeux mis à leur disposition.

Pour rendre la société accessible à tous, on a a décidé qu'il n'y aurait aucune cotisation à payer, les membres ayant les moyens donnant ce qui leur conviendra. La seule condition requise est de se faire inscrire comme membre.

Les officiers élus sont les suivants : Isidore Tremblay, Président, Jacques Lavoie, Vice-Président, H. L. Biron, Secrétaire, Jean A. Gauthier, Secrétaire-Trésorier, A. Nicolas, A. Mercier, J. Desrosiers, J. S. Coté, A. Gauthie, membres de l'exécutif.

SOIREE DES DAMES DU PARLER FRANCAIS

DE L'EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Belle soirée dimanche dernier, salle comble. Après la partie d'Euchre d'usage, on a entendu quelques bons musiciens tels que Mlle Couturier, mandoline, Mlle Larivière, piano et chant et un nouvel arrivé parmi nous, le Dr dentiste Lamort, qui après nous avoir donné quelques beaux morceaux de violon, nous a fait rire par ses chansonnettes comiques : "Le Rat" et les "Quatre Pruneaux" bien jouées par de jeunes amateurs qui promettent.

La société organise unr soirée théatrale pour le dimanche 13 Avril. Une belle comedie, jouée par de jeunes artistes du beau sexe, y attirera nous en sommes surs toute la population française d'Edmonton.

Le projet de la ville d'Edmontoq de créer un centre civique entre la poste et le chemin de fer d'une part et les Avenues Queen et McDongall, a été repoussé a une assez grande majorité par les citoyens de la ville.

Une Excursion d St-Emile aura lieu d'Edmonton le jeudi 10 avril prochain, par train spécial qui partira d'Edmonton à 5 heures du soir. Une brillante réception sera faite a tous les catholiques d'Edmonton, qui y passeront une agréble soirée.

Les billets pour cette excursion sont en vente au prix de un dollar (aller et retour) aux différents presbytères d'Edmonton ainsi qu'à la Société de Colonisation, 224 Jasper Est.

Les contribuables de la ville par une forte majorité viennent de se prononcer contre le projet du centre civique. On sait que le projet en vue était d'acheter du terrain dans le cœur de la ville pour l'utilité et l'embellissement de celle-ci.

Nous attendons sous peu le Rev. Père Ethier. ancien curé de Morinville, actuellement colonisateur. Il doit partir de Montréal avec un bon contingent d'immigrants. Un bon nombre de ces derniers, désirant des terres, il s'arrètera d'abord à Vegreville et les accompagnera jusqu'a St. Paul, Moose-Lake etc. Une autre partie de ces imigrants se rendront à Edmonton pour travailler dans la ville ou chez les cultivateurs. Ceux de nos lecteurs qui aurait besoin d'aide feront bien d'en profiter en s'adressant au bureau de colonisation, 224 Jasper Est à Edmonton.

Une campagne est commencée à Edmonton, pour y établir un centre pour la vente des blés : on construirait un élévateur et on nommerait un inspecteur. La concentration dans cette ville des différents chemins de fer renderaient cette mesure nécessaire et profitable à la ville.

Bazar St-Emile Legal

Nous tenons a rectifier une erreur qui s'est glissée dans la dernier numéro de notre Journal. Le bazar de St-Emile de Legal aura lieu du 6 avril, dimanche prochain, et se terminera le 10 et non du 8 au 12, comme nous l'avons annoncé. Nous prions nos lecteurs de bien prendre note de l'erreur.

LE REMOUS

Tout se tait maintenant dans la ville ; et les rues
Ne retentissent plus sous les lourds tombereaux.
Le gain du jour compté, victimes et bourreaux
S'endorment en rêvant aux richesses accrues ;
Plus de lampe qui luise à travers les carreaux.

Tous dorment en rêvant aux richesses lointaines.
On n'entend plus tinter le métal des comptoirs ;
Parfois, dans le silence, un pas sur les trottoirs :
Sonne et se perd au sein des rumeurs incertaines.
Tout est désert : marchés; théâtres, abattoirs.

Tout bruit se perd au fond d'une rumeur qui roule.
Seul, aux abords vivants des gares, par moment,
Hurle en déchirant l'air un aigu sifflement.
La nuit règne. Son ombre étreint comme une foule.
—Oh ! ces millions d'yeux sous le noir firmament.

La nuit règne. Son ombre étreint comme un mystère :
Sous les cieux déployant son crêpe avec lenteur,
Elle éteint le sanglot de l'éternel labeur ;
Elle incline et remplit le front du solitaire ;
Et la vierge qui dort la laisse ouvrir son cœur.

Voici l'heurs où le front du poète s'incline;
Où, comme un tourbillon d'abeilles, par milliers
Volent autour de lui les rêves réveillés
Dont l'essaim bourdonnant quelquefois s'illumine ;
Où dans l'air il surprend des frissons singuliers.

L'insaisissable essaim des rives qui bourdonne
L'entoure ; et dans son âme où l'angoisse descend
S'agite et s'enfle, avec un reflex incessant,
La boule des désirs que l'espoir abandonne :
Amour, foi, liberté, mal toujours renaissant.

Comme une boule épaisse où fermente la haine.
De la vie, en son cœur plus caché qu'un cercueil,
S'élève et vient mourir contre un sinistre écueil
L'incurable dégoût de la clameur humaine
Dont ta nuit au néant traine le vain orgueil ?

LION DIERX.

Le Charbon

Des centaines de vaches meurent annuellement des suites de la terrible maladie du charbon.

Vous ne pouvez risquer de perdre les vôtres. Prévenez la maladie avec un vaccin infaillible contre le charbon.

Vous pouvez vous procurer cette huile, spécialement recommandée comme préservatif contre le charbon chez les animaux, à la Pharmacie Roper, ancienne place de M. A. J. Hamilton, à Morinville, Alta.

Servante Demandes

L'Hotel Alberta, à Morinville, serait heureux d'avoir une demoiselle pour faire les chambres. Le salaire sera très satisfaisant. On n'aura qu'à s'adresser au gérant de l'hôtel Alberta pour avoir de plus amples informations.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(43)

De nouveau la petite échelle de bambou servit à monter sur la monumentale échine du bon Rama et bientôt les fugitifs quittèrent le campement pour gagner l'asile of... par la reconnaissance des perdits.

Pendent que Mary, bien abritée du soleil, se tenait pelotonnée à la meilleure place, le capitaine et les deux marins, la carabine à répétition entre les mains, l'œil et l'oreille aux aguets, faisaient bonne garde pour repousser une attaque.

Par bonheur, ces précautions furent inutiles.

L'ennemi qui, sans doute, se réservait pour une meilleure occasion, ne se montra pas.

Contre toute attente, l'étape fut parcourue sans le moindre incident.

...eu avant le coucher du soleil, les fugitifs aperçurent, dominant la plaine, l'imposante masse d'édifices dont l'éloignement ne permettait pas de préciser la nature.

Depuis quelque temps on montait, et il fallait toute l'infatigable célérité de l'éléphant pour franchir cette pente rocheuse qui eût exigé de piétons une journée d'efforts et de fatique.

Bientôts il se teouvèren en présènce de ruines grandioses, d'aspect réellement impressiannant.

Non pas de ruines branlantes, caduquss, décrépites; mais de débris robustes, à peine touchés par de séculaires dégradations ; des morceaux de palais abattns comme par des titans, et où l'on retrouvait intacts des portiques, des fûts de colonnes, des ogives, jusqu'à des dômes et des minarets, surgissant d'un fouillis de flamboyants, de mohous ou bassias, de soums ou artocarpus, de dattiers de figuiers.

Il y avait là l'ossuaire d'une ville immense, une de ces merveilles que fit éclore, jadis, en terre hindoue, la civilisation musulmane, et que des conquérants brutaux onr stupidement anéanties.

Pas même de nom !

Rien que les vestiges d'un désastre anonyme accompli par des gens venus on ne sait d'où et que la iradition historique a dédaignés,

Pas h'habitants non plus.

Bien que, en raison de son élévation, le terrain soit très salubre, son aridité a éloigné les cultivateurs des terres basses dont les champs ont besoin d'humidité.

D'immenses débris d'aqueducs montrent que cette disette d'eau n'existait pas pour les citoyens de la ville morte, comme aussi les citernes aux trois quarts comblées que l'on rencontre à chaque pas.

Un seul monument a survécu intact, bravant, à l'époque de la conquête, la rage des destructeurs et depuis des siècles les in-empéries de l'air.

C'est une bâtisse immensr, tout en granit rose, mottié couvent, moitié forteretse, avec euceinte de murailles, fossés, tours et donjon, bref un admirable spécimen de cette architecture Moyen Age, où le mauresque et le dravidien se mJlent si intimement.

C'est bien un couvent, ou plutôt une pagode appartenant à une communauté de brahmanes, et qui, très prospère avant la grande révolution de 1857, n'est plus habité que par un certain nombre de gardiens.

Tout y est reste en ordre, mais tout y est comme mort, ou du moins en sommeil. C'est une sorte de Palais de la Belle au Bois-Dormant où nul ne peut avoir accès, sauf les pundits ou les initiés, lors de leurs pérégrinations, ou encore les fakirs, lorsqu'ils vont accomplir au loin leurs missions ténébreuses.

Du reste il est absolument impossible d'y pénétrer sans ordre formel.

D'abord, parce que cette forteresse étant bien de communauté, les Adglais respectent scrupuleusement ce qui appartient aux congrégations, et ne s'immiscent jamais dans le spirituel ni dans le temporel.

Ensuite parce que l'nique entrée est défendue par une série de portes, de herses et de pont-levis qui en rendent l'accès impossible par la force.

Dès qu'ils furent en présence de cette pagode fortifiée comme, au Moyen Age, les convents de nos pays, les fugitifs durent mettre pied à terre et s'engager dans une sorte de chemin couvert, trop étroit ponr donner passage à l'éléphant.

(A suivre)

PLAMONDONVILLE, ALTA.

(De notre correspondant.)

Ces jours derniers, sont passés par Plamondonville, deux organisations d'arpenteurs allant à plus de cent milles d'ici. Il y a de fertiles terres dans cette région, parait-il; et on s'attend à ce qu,elles soient ouvertes sous peu à la colonisation.

Le Docteur J. Boulanger, autrefois de Grouard, Alta, est parmi nous, avec l'intention d'y passer quelques mois, sinon pour s'y établir définitivement.

Sont passés à Plamondonville, la semaine dernière: MM. Urbain Verreau, d'Edmonton, L. Poulin, St. Albert, Aug. Ladouceur, Capt. Shut, Jos. Ladouceur, Révérend Père Legoff, tous du Lac Labiche. M. L. Poulin doit nous revenir au printemps avec de nombreux amis pour y demeurer définitivement.

M. Jos. Plamondon a reçu la semaine dernière, un nombre considérable de machines oratoires. Il sera en état de fournir sa clientèle de Plamondonville et des alentours.



Loi Concernant les Licenses des Liqueurs

APPLICATION POUR TRASPORT DES LICENCES

Application a été faite par (...)lon Lamarre pour le transport à lui-même de la licence accordée à Wilfrid Fortin en rapport avec l'hotel St-Emile, situé sur la subdivision légale 4, sur le ¼ de Section Sud Ouest de la Section 25, Towship 57, Range 25, Ouest du 4ème Meridian, à Légal, Alberta.

S'il est nécessaire cette application sera considérée par les Commissaires du bureau des licences à une assemblée tenue dans la Juvenile Court Room, au palais de justice à Edmonton, Alberta, mercredi le 27 avril prochain à 10 heures A. M.

Daté à Edmonton ce 27ème jour de mars 1913.

L. F. CLARRY,
Sous-Ministre du Procureur Général.



Loi Concernant les Licences des Liqueurs

Une assemblée des commissaires du bureau des licences sera tenue dans l'appartement Juvenile Court Room, au palais de justice, Edmonton, Alberta, mercredi le 23 avril 1913, à 10 heures de l'avant midi pour considérer les applications suivantes concernant les licences pour le commerce en gros des liqueurs.

Michael Trupczak pour une licence dans le magasin situé sur le lot 8, Bloc 11, River Lot 12 et 14 en la ville d'Edmonton, Alberta;

Elzéar Boivin, pour une licence au No. 331 rue Kirkness, situé sur le lot 6, Bloc 30, Edmonton, Alberta.

Aussi à la même assemblée, s'il est nécessaire l'application suivante pour le consentement au transport de la licence pour commerce en gros de liqueurs sera considérée:

The Western Wine & Spirit Company, Limited, pour le consentement au transport de la licence pour le commerce en gros des liqueurs, licence accordée à The Western Distributing Company, (Jay H. Weaver) en rapport à la partie est du magasin situé dans le Bloc Goodridge, bati sur partie des lots 29 et 30, Bloc 22, Avenue Jasper Est, Edmonton, Alberta.

Daté à Edm.nton ce 29ème jour de mars 1913.

L. F. CLARRY,
Sous-Ministre du Procureur général.

CARTES PROFESSIONNELLES

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

JULES LECERF, REPRESENTANT A EDMONTON

PRIX DE L'ABONNEMENT.

CANADA................... ... ...$1.00 par an
ETATS-UNIS...... ....$1.50 " "
EUROPE .... $2.00 " "

LE CANADA ET LA MARINE

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(Suite)

LES CONSERVATEURS DE QUEBEC FONT APPEL AUX PREJUGES

Avant de répondre à cette question il convient de parler un peu de choses qui nous sont plus familières, de jeter un coup d'œil sur la situation résultant de la divergence d'opinion entre les deux portis au cours de la dernière campagne électorale. A cette époque-là, les conservateurs de la province de Québec — sauf de rares exceptions que je pourrais compter les cinq doigts de ma main, sur mes dix doigts tout au plus — proclamaient partout que le Canada ne doit rien à l'Angleterre.

Des VOIX : Non ! Non !

Sir WILFRID LAURIER. Je suis bien aise que cette assertion provoque des protestations de la [illegible] puis accepter leur dé[illegible] faits sont trop certains. Leurs protestations ont au moins l'avantage de faire voir qu'ils désapprouvent l'attitude de certains de ceux avec qui ils sont maintenant obligés de faire cause commune.

Les conservateurs de la province de Québec, je le répète — ils n'étaient pas alors partisans de mon très honorable ami : ils constituaient un parti indépendant — soutenaient que le Canada ne devait rien à l'Angleterre ; et que pour s'acquitter de tout son devoir en matière de défense, il n'avait qu'à subvenir à la protection de ses propres côtes. Je suis bien aise de dire qu'nn autre sentiment prévaut aujourd'hui. Envisagées sous un autre angle, les conditions ont modifié la manière de voir. Mais quand on s'est employé pendant des mois et des années à répandre des doctrines aussi malsaines, cette propagande laisse une impression beaucoup plus facile à créer qu'à dissiper par la suite.

Nous avons récemment entendu répéter par toute la province de Québec que nous ne devons rien à l'Angleterre parce que, dans notre histoire diplomatique, elle ne s'est jamais fait de faute de sacrifier nos intérêts chaque fois qu'il s'est agi de quelque délimitation de frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Pour ma part, j'ai maintes fois déclaré qu'en ces sortes de questions la diplo[illegible] anglaise ne s'est pas couverte de gloire. Et que faut-il conclure de là ? Que l'Angleterre était indifférente à notre intérêt ? Pas du tout. Qu'elle a, de gaieté de cœur, sacrifié nos intérêts ? Encore moins. La seule conclusion à tirer, c'est qu'en ces matières les diplomates anglais n'étaient pas aussi bien renseignés que ceux des Etats-Unis sur chaque pouce du territoire contesté.

Voilà qui prouve de façon concluante qu'en toute affaire intérressant un pays, mieux vaut s'en remettre au gouvernement de ce pays. Il est incontestable que le Canada n'a pour ainsi dire rien eu à sacrifier depuis qu'il dirige lui-même ses relations diplomatiques. Dans notre derniere contestation avec nos voisins, relativement à la question des pêcheries de l'Atlantique, loin de sacrifier quoi que ce fût, nous avons obtenu la reconnaissance de droits très longtemps méconnus.

L'énonciation de la doctrine néfaste dont je parlais tantôt a dernièrement porté quelqu'un de la province de Québec à dire que l'Angleterre, vraiment, a foulé aux pieds nos intérêts parce qu'elle ne s'est pas rangée du côté des susdites lors de la guerre civille aux Etats-Unis ! Je connais fort bien [illegible] Il a fait violence à la noblesse de ses sentiments en parlant ainsi, je suis certain qu'il comprendra un jour — s'il ne l'a pas déjà compris — que le plus beau titre de gloire de l'Angleterre c'est d'être demeurée neutre, contrairement à ses intérêts, lors du gigantesque conflit entre le Nord et le Sud qui s'est terminé par l'abolition de l'esclavage des noirs, son abolition ayant contribué à laver cette tache qui souillait la civilisation chrétienne. l'Angleterre est trop puissante pour craindre ou envier la grandeur des Etats-Unis, et nul sujet anglais, en aucun lieu, n'a raison de craindre ou de jalouser les succès d'aucune puissance.

LA SITUATION QUE LE CANADA OCCUPE DANS L'EMPIRE.

Il est inutile que nous énumérions ici ce que nous devons à l'Angleterre. Nous sommes des sujets britaniques ; nous ne voulons pas être autre chose, et c'est là le dernier mot de ma question. S'il y a dans la province de Québec des gens qui n'admettent pas cette vérité, je toucherai à une autre corde — à la corde sordide de l'égoïsme. Depuis que, par le traité de Paris en 1763, nous sommes devenus des sujets britaniques, nous avons été à l'abri des invasions du côté de l'Océan. Cependant, pouvons-nous dire que nous le sommes encore ?

Au déclin du dix-septième siècle, il n'y avait que trois puissances maritimes en Europe : l'Angleterre, la France et l'Espagne. En 1805, à la célèbre bataille de Trafalgar, les forces navales de la France et de l'Espagne ont été anéanties. L'Espagne ne s'est jamais relevée du coup qu'elle avait reçu ; mais la France, grâce à sa merveilleuse vitalité créa bientôt une flotte qui ne le cède qu'à la flotte d'Angleterre. la flotte française occupe le deuxième rang, ou le troisième, parmi celles des différentes nations européennes ; mais par bonheur, nous n'avons rien à craindre de la France. L'entente cordiale a tellement resserré les liens de l'amitié entre la France et l'Angleterre qu'une guerre entre ces pays équivaudrait, j'en suis certain, à une guerre intestine, aux yeux de l'une ou de l'autre nation.

Jai déjà entendu dire que la feue reine a déclaré un jour qu'elle aimerait mieux mourir que de voir éclater une autre guerre entre l'Angleterre et la France. Cette bonne reine n'a pas vécu assez longtemps pour assister à la réalisation du rève de toute sa vie "l'entente cordiale," mais il a été donné à son fils de le réaliser, et nous en récoltons aujourd'hui les fruits.

Il y a d'autres puissances maritimes qui pourraient nous attaquer, bien que je ne craigne pas d'attaques de leur part et que je ne crois même pas qu'elles en projettent. Cependant, nous devons tous convenir que, étant donné l'accroissement des armements, nous ne saurions nous croiser les bras et nous croire en sécurité, notre sécurité passé ne devant pas être considérée comme une garantie de notre sécurité future.

Au cour de la dernière lutte électorale, on a dit aussi dans la province de Québec que nous pouvions nous fier à la doctrine de Munroe. Je conseillerais à celui qui met sa confiance dans la doctrine Munroe d'étudier les annales de Cuba depuis la guerre hispano-américaine. Les Cubains, voulant secouer le joug de l'Espagne, ont sollicité et obtenu le concours des Etats-Unis ; mais lorsqu'ils se furent soustraits à la domination espagnole, avec l'aide des Etats-Unis, ils constatèrent qu'il leur fallait payer chèrement l'aide qu'ils avaient reçu. Ils durent renoncer à un lambeau de leur indépendance. Après la guerre, la population de Cuba a voulu, naturellement, avoir son propre gouvernement national. Elle a réuni une convention et adopté une constitution, mais celle-ci a dû passer pa. Washington pour être revisée et là, aprés un débat de trois mois, furent imposé à Cuba des conditions qui répugnaient extrêmement à la population de ce pays. Cette constitution fut adoptée par la faible majorité de cinq voix. Les stipulations suivantes furent incorporées dans la constitution de Cuba.



CAUSERIE FEMININE

Le Travail Feminin

Cette question du travail féminin que M. Brieux évoque dans "Femme seule" soulève bien des controverses qu'il convient, je crois, de mett.e au point. Il est entendu qu'il existe dans la vie de nos enfants deux passages dangereux : le premier esi celui qui suit immédiatement leur naissance; le second correspond à leur envolée du uid. On donne aux jeunes mères inexpérimentées un livre où sont recueillis avec les grands principes de l'hygiènes infantile, des conseils pratiques sur les soins à donner aux tout petits, des recettes utiles et des recommandations précises pour éviter une maladie, préserver le corps de l'enfant d'une déformation qui ne tient qu'aux mavaises habitudes. Mais qu'elle expérience viendra guider la mère, au moment où la la jeune fille, obéissant à cette loi économique qui la force aujourd'hui à chercer un gagne-pain, s'en va où le hasard la pousse? Les mères ignorent la plupart des débouchés qui sont ouverts à l'ectivité de leurs filles; ou bien si elles les connaissent, elles les jugent avec parti pris ; les pères eux-mêmes ne savent pas s'affranchir du préjugé; felles carrières leur semblent incompatibdes avec la nature féminine.

"Question de forces" disent-ils. "Question de cerveau," murmure encore les autres. Et les pessimistes, comme Brieux de dire : "La femme est incapable de se suffire avec le salaire qu'on lui donne !"

Il y a salaire et salaire : la sardinière des côtes de Bretagne gagne trois sous de l'heure; celle-là évidemment ne peut pas vivre une année avec le salaire de l'usine. M-is ceci est un minimum. Cherchez ailleurs : dans l'enseignement, une directrice de lycée arrive avan- d'être vieille, à gagner de 8 à 10,000 francs. Elle est logée, chauffée, éclairée. Une doctoresse, dont la clientèle est assurée, atteint au moins le même chiffre chaque année. Je ne parle pas du salaire des femmes de théâtre : chacuu connait le cachet des étoiles. Mais l'actrice n'aurait-elle que cent francs par soirée, si le directeur fournit les toilettes de la pièce, le gain est raisonnable. Quand au commerce, de la patronne à l'employée, c'est là peut-être que le gain est le plus éleve. parce qu'il est dû à [illegible] de chacune. L'employee, etant intéressée dans la maison, à sa remise sur les affaires qu'elle a conclues. Une bonne employée arrive à 400 francs par mois. Je ne parle point des "premières" de maisons de couture, dont les appointements vont de quatre cents à deux mille francs par mois, des rendeuses de grandes maisons, qui. sans appointements fixes, se font "cent mille francs" de remise—tandis que leurs patrones, pour ne citer que trois sœurs qui tiennent une maison cotée à Paris —pourquoi ne pas les citer : ce sont les sœurs Callot.—arrivent à se partager "trois millions : chiffres réels et vérifiés.

Ceci est le maximum. J'admets que le nombre d'élues est forcément limité, que beaucoup de femmes végètent et qu'il est fort heureux pour elles que des Sociétés de secours mutuels ou de prévoyance leur assurent la gratuité des soins ou des médicaments, que des restaurants économiques leur donnent un qlat sain et nourrissant au plus bas prix possible. Jusqu'ici la question du gagne-pain ne s'était pas posée comme une nécessité de vie ou de mort pour la femme. Le mariage réglait facilement sa destinée; toutes ses facultés devaient s'employer aux soins de la famille et du logis. Dans les ménage- les plus unis, les familles les plus resserrées, la femme consacrait à ces soins matériels, qui constituent la douceur du bien être, un temps et des moyens dont elle dispose autrement aujourd'hui. Quand elle n'a pas de dot, son sort est réglé à l'apance. Il est logique, quand tous les besoins augmentent et que la vie chère sévit avec intensité, de voir les amoureux peu fortunés escompter comme nécessaire la dot d'une jeune fille. Si elle ne peut suffire à ses besoins et prendre sa part des charges de la communauté soit avec sa dot, soit avec son travail, elle restero vieille fille.

Etre vieille fille n'est point une situatson sociale; il lui faut travailler pour manger, comme l'affirme ce dicton du peuple. N'ayant peu ou point de métier, elle gagne maigrement son pain et son loyer à vendre des ouvrages de dame, à faire des écritures. Elle s'emploie comme secrétaire ou lectrice. Les plus avisées d'entre elles s'étaient jetées sur la sténo-dactilographie, qui devient maintenant carrière bien encombrée et se déprécie... Leur histoire sera celle de nos filles, si de bonne heure nous n'envisageons pas une profession ou un métier comme la suite nécessaire d'une éducation solide. Il est nécessaire que les méres s'inquièteat, réfléchissent, chercoent, pour lsurs filles, non pas au petit bonheur, mais à l'aide de documents precis, la carrière qu'elles pourront proposer à leurs enfants, Elles doivent à leurs filles de les mettre à l'abri de tout danger en assurant leur avenir, c'est un devoir nouveau dont elles ont à prendre conscience,

Le travail féminin offre de grandes ressources, mais il faut qu'en tenant comptes des goûts des facultés, des ambitions de chacune, un choix judicieux s'impose. Ce qui manque, c'est une nomenclature, une encyclopédie pour ainsi dire, de tous les métiers féminins avec les ressources qu,ils offrent et les désilusions qui en découlent. Pouiquoi les hommes de travail — comme M. Brieux, auquil je reproche simplement son manque d'actualité en plaçant son héroine dix ats en arrière dans la "Femme seule"—les économistes, les féministes, tous ceux qui s'intéressent ou ont intérêt au travail de la femme, à son emancipation par un salaire raisonable, ne s'uniraient-ils pas pour cette tâche, n'établiraient-ils pas le tableau réel et sincère des débouchés et bénéfices de chaque métier féminin ? Mais voilà, on perd un temps précieux à ratiociner, au lleu d'organiser une méthode pratique d'enquête et d'instruction, pendant que la mère de famille, à l'âge où la fillette est en mésure de c cisir un état, une profession, se creuse inutilement lo cervelle à découvrir la carrière idéale. celle qui assure le maximum de bénéfices et de sécurité pour le minimum de soucis.

SUZANNE CARON.

NOUVELLES LOCALES

M. J. A. Nantel, est l'heureux père d'une grosse fille.

Monsieur et Madame Philippe Voghel, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie Antoinette Augustire. Parrain et Marraine Monsieur Augustin Millo. Dame Napoléon Meunier oncle et tante de l'enfant.

NOUVELLES ETRANGERES

Un officier serbe qui a été blessé, a déclare dans une interview qu'il y avait plus d'un mois que la ville assiégée souffrait de fsmine. La nourriture était partagée chaque jour entre les soldats et les habitants de la ville.

Les troupes assiégeantes pouvaient même voir les Turcs arracher des racines pour s'en nourrir.

L'Allemagne se propose de construire une flotte aerienne importante, independsmment des aréoplanes qui sont actuellement employés dans l'armée.

Il parait que Port-Nelson n'a pas vu de glaces sur la mer et sur la rivière qui la baigne, cet hiver par suite du flux et du reflux, assez puissants pour empêcher les eaux de se congeler.

On annonce la mort de P. P. Morgan, le richissime banquier de New-York.

Un épouventable catastrophe a dévasté une partie oes Etats-Unis et les villes bordant la rivière Ohio sont presque toutes sous l'eau. On parle de plus de 500 victimes. En plus des milliers de gens sont sans abris. C'est, porait-il, la plus affreuse catastrophe qui ait frappé le pays depuis nombre d'années.

Tandis que la plupart des confessions protestante en Angleterre déplorent la diminution de leurs membres, la religion catholique y fait de sensible progrès et pour ne citer qu'un exemple: En 1902 à Liverpool, la moyenne des gens assistant à la messe était de 13,000 en 1912, elle était de 75,000. Il n'est pas étonnant que des gens intelligents, libres de comprendre, abandonnant une religion qui n'est que superficielle et dont les préceptes ne tiennent pas devant une étude sérieuse.

Marche d'Edmonton

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs	7
Seconde qualité et plus pesants	6 ½
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus	6½ 7
Bon Bœuf gras de 1000 livres	5¾
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus	5½
Qualité médium	4½
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus	5¼ à 5¾
Veau, 150 à 200 lbs	5¼ à 6
Agneaux la lbs	6c

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,		12c.
Poules dressées,		13c.
Dindes, la livre,		19c.
Oies,	lbs	11.
Canards	"	17.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de crèmerie,	45
Œufs frais, la douzaine,	45cts
Mil, à la tonne	$18 à $20
Foin de hauteur,	$13 à $15

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	65.c à 75.c
Avoine, le minot,	32 cents.
Orge, le minot	34 cents.

VILLENEUVE, Alta.

(De notre correspondant)

La population de Villeneuve verrait avec plaisir un forgeron s'installer dans leur village. Un bon ouvrier y ferait largement sa vie et les fermiers sont tous prêts à l'encourager.

LEGAL, ALTA.

PROGRAMME DU BAZAR

PREMIER SOIR

Chanson anglaise, ... "Stand on your head"
Par un groupe d'enfants.
Le Baptême de la poupée, ... Par neuf petites filles
La montre brisée, . . . par trois jeunes filles et une dame

DEUXIÈME SOIR

Un héritage, ... par six jeunes filles et M. le notaire
La petite Sœur, ... Chanson Française
La farce d'Alice. . . . . . . par une jeune fille
There is no one home but me, . Chanson par une jeune fille

TROISIÈME SOIR

Coming through the Rye, par un group de petites filles costumées
Mademoiselle Gâtée . . . par un enfant et sa bonne
Le Grondeur, ... par un monsieur et son valet

QUATRIÈME SOIR

Chansons et musique, . . par des amateurs de St-Emile

CINQUIÈME SOIR

Grande séance dramatique et musicale donnée par des artrices d'Edmonton.

Nous avons demandé pour cette soiree de cloture un orchestre distingué d'Edmonton qui, nous osons l'espérer, ne nous refusera pas son concours.

Assemblees Liberales

Nous tenons a annoncer a nos lecteurs qu'il se tiendra des assemblees liberales au places et date suivantes en faveur de

M. Lucien Boudreau

5 avril, Cardiff
7 avril, Legal
8 avril, Farrydale a 2 P. M.
9 avril, Egg Lake
10 avril, Rose Ridge
11 avril, Noyes Crossing
12 avril, Independence
13 avril, Villeneuve
15 avril, St-Albert

VENEZ EN FOULE

Perdu

Un chien noir, avec taches blanches au cou et au bout de la queue Parti depuis une semaine, S'adresser à M. Nate Campbell, Hotel Alberta, Morinville, Alta.